

VOS ÉLUS VOUS INFORMENT



JUIN 2013



Pour les inscriptions, les habitants d'Auffreville-Brasseuil sont prioritaires jusqu'au 14/06/2013.

Du 15 juin au 12 juillet 2013 :
inscription des exposants extérieurs.

Passé cette date, et en fonction des places disponibles : inscription des professionnels.

Les personnes intéressées trouveront le règlement et le bulletin de réservation disponibles en Mairie aux jours et heures d'ouverture, ou téléchargeables sur le site internet :

www.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.fr
(onglet ASSOCIATIONS-ASLAB).



Les inscriptions s'effectuent en Mairie, dès à présent
les vendredis de 17h00 à 19h00
auprès des organisateurs.

Pièces nécessaires lors de l'inscription :

- ❖ Un justificatif d'identité (copie de la carte nationale d'identité recto verso pour les particuliers, d'une photocopie du Kbis, registre du commerce ou des métiers et copie de la carte nationale d'identité recto verso pour les professionnels).
 - ❖ Une liste des objets mis en vente.
 - ❖ Une attestation sur l'honneur déclarant leur participation pour la première ou deuxième fois de l'année en cours à une revente d'objets usagés leur appartenant personnellement.
 - ❖ Le chèque correspondant au linéaire réservé.
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Le prix du **mètre linéaire** est de **5 euros** avec un étalage **minimum de 2 mètres**.

Renseignements auprès de Monsieur PRATTICO :

01.30.92.40.02 - **06.23.41.24.84**



Le 11 juin prochain, 6 nouvelles chaînes de la TNT arrivent dans votre commune !

Cette opération implique des modifications techniques sur les émetteurs qui peuvent perturber la réception des chaînes préexistantes si vous les recevez par l'antenne râteau

Pour savoir comment continuer à recevoir toutes les chaînes de télévision après cette date, l'ANFR vous informe :

par téléphone :

au **0970 818 818**

du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local)

sur internet :

www.recevoirlatnt.fr

FÊTE DE L'ECOLE

Le spectacle de l'école aura lieu **le samedi 29 juin** prochain à la salle communale à 10 heures.

Il sera suivi par la distribution des prix aux élèves de notre école.

Une kermesse sera ensuite organisée sur le terrain multi-activités, chemin des confidences.

Le stationnement s'effectuera uniquement sur le parking de la salle communale, 7 rue du château (excepté pour les personnes à mobilité réduite).



BRANCHEMENTS AU PLOMB

La Lyonnaise des eaux en charge de notre réseau d'eau potable effectuera courant juin 2013 une enquête domiciliaire auprès des propriétaires concernés par un branchement au plomb en vue de leur remplacement.

Ils seront prévenus préalablement par un petit avis déposé dans leur boîte aux lettres.

Seront concernées les rues du village, des clauselais, des plantes aux moines, des écants et le chemin de la rivière.

Les travaux de remplacement de branchement sont prévus pour octobre/novembre 2013 et seront pris en charge par la Lyonnaise des eaux.

A cette occasion des compteurs en auto-relève seront posés.

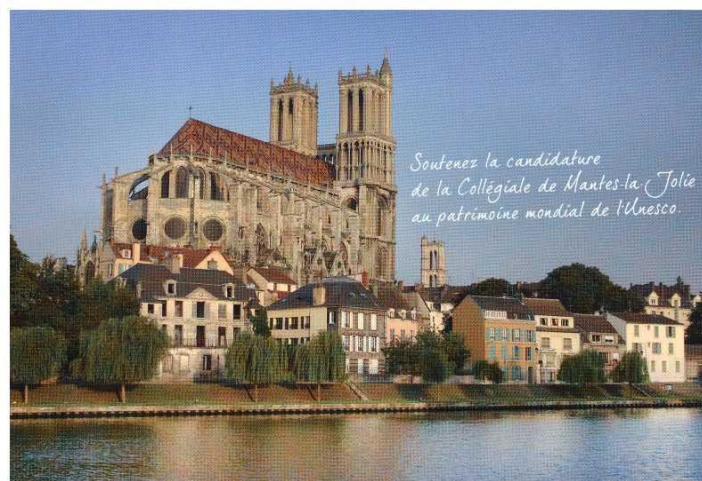


SEMPITERNELS RAPPELS

Aucun travaux bruyants extérieurs ne doivent avoir lieu les dimanches et jours fériés.

Nous vous remercions de respecter les horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 à 12 h et de 15 à 19 h



Le Mantois est fier de sa collégiale

Le soutien à la candidature de la collégiale de Mantes-La-Jolie pour une inscription au patrimoine mondial de l'unesco est en cours.

Vous pouvez retourner la carte postale jointe à Mr le Maire de Mantes-la-Jolie ou envoyer par mail votre soutien à

collegiale@manteslajolie.fr

ou sur la page facebook récemment créée pour l'occasion « candidature de la collégiale au patrimoine de l'unesco ».

Toutes les informations pour participer sur le site de la ville :

www.manteslajolie.fr

Soirée du 13 juillet 2013

organisée par la municipalité
À 19H00
À la salle communale
d'Auffreville-Brasseuil



Un punch de bienvenue vous sera offert

Repas organisé par le C.I.A.D.E.C.
(barbecue, frites, glaces, boissons)



Soirée dansante animée
par un Disc-Jockey



Une retraite aux flambeaux partira
de la salle communale
vers 22 heures 30

ATTENTION CHANGEMENT

Le camion pizza stationnera désormais le mardi soir à partir de 18 heures sur le parking de la salle communale, 7 rue du château.

La commune a lancé un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces verts qui sera réalisé par la société CRYSLAIDE. Il devrait débuter très prochainement. Les diagnostiqueurs seront munis d'une lettre de mission.